

## **Séance extraordinaire du conseil municipal du 13 mai 2017**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **VILLE DE LAVALTRIE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le samedi 13 mai 2017 à 9 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Pascal Tremblay, Christian Goulet, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Sont également présents : messieurs Marc-Olivier Breault, assistant greffier et Yvon Mousseau, directeur général adjoint.

#### **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

#### **2017-05B-01**

#### **Renouvellement de l'état d'urgence local**

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a, par le biais de sa résolution numéro 2017-05A-01, adoptée le 8 mai 2017, décrété l'état d'urgence, pour une période de cinq jours, sur une partie du territoire lavaltois desservie par le réseau d'égout sanitaire et/ou le réseau d'aqueduc ;

ATTENDU que les prévisions hydrologiques et météorologiques pour les prochains jours annoncent une augmentation importante du niveau du fleuve Saint-Laurent ;

ATTENDU que conformément à l'article 43 de la *Loi sur la sécurité civile*, la Ville de Lavaltrie entend prolonger la période de l'état d'urgence ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau  
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante ;

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie demande l'autorisation au ministre de la Sécurité publique de renouveler, pour une période de cinq jours, l'état d'urgence sur la partie du territoire lavaltois desservie par le réseau d'égout sanitaire et/ou le réseau d'aqueduc.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **Période de questions**

Lors de la période de questions, aucune personne n'étant présente, il n'y a eu aucune intervention.

**2017-05B-02**

### **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard  
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h15.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

\_\_\_\_\_  
Jean Claude Gravel, maire

\_\_\_\_\_  
Marc-Olivier Breault, assistant  
greffier

### **Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)**

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 15<sup>e</sup> jour du mois de mai 2017.

\_\_\_\_\_  
Jean Claude Gravel, maire